

Synode national 2000

Décision 24 - Pour un développement social pour tous

A l'occasion de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le développement social (Genève, juin 2000), le Synode national de l'Eglise réformée de France, réuni à Lyon du 1 au 3 juin 2000,

* partage les inquiétudes de la communauté œcuménique mondiale à propos de l'aggravation de la situation économique, sanitaire et sociale des pays les plus pauvres et particulièrement de leur population la plus défavorisée, à laquelle contribue fortement une mondialisation axée sur la seule recherche des meilleurs profits financiers,

* rappelle et renouvelle ses prises de positions antérieures en faveur d'un développement mondial qui mette au centre de ses préoccupations la « recherche de la liberté et de la dignité de l'homme et du sens de sa vie... » (Synode national de Dijon 1970, décision 7), et réclame à nouveau la remise d'une part substantielle de la dette des pays du Tiers-Monde (Marseille 1989, 39) et la remise totale de la dette des pays pauvres les plus lourdement endettés,

* exhorte les Eglises locales, œuvres et mouvements à poursuivre les contacts, échanges, visites, engagements... en particulier dans le cadre du mouvement œcuménique et de la Cevaa, pour promouvoir l'information et la mise en œuvre d'une véritable solidarité,

* demande au Conseil national de communiquer rapidement au gouvernement français cette prise de position, en prenant actes avec satisfaction de cette décision quant à la remise des dettes annoncée à la Conférence du Caire, en l'exhortant à manifester une volonté politique forte pour mettre en œuvre un plan d'action ambitieux et global (selon les décisions prises lors du Sommet mondial des Nations unies réuni à Copenhague en mars 1995) destiné à mettre les personnes au centre du développement, notamment par

- la lutte contre la pauvreté

- l'annulation des dettes extérieures insupportables

- et un engagement financier clairement destiné à promouvoir le développement social pour tous.

(Vœu adopté par 63 voix pour, 0 contre)